

Commissariat de police du 7^{ème} Arrondissement : Trois Bénéinois interpellés pour viol en bande organisée

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 02 JUIN 2020

615

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Covid 19

Le gouvernement se donne les moyens du Coronabusiness



Ecole malienne : Une reprise qui divise



Les FERDI écrivent à IBK : "Les Maliens ne vous font plus confiance"



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	Covid 19 : le gouvernement se donne les moyens du Coronabusiness	P.4
Brèves	L'avocat de Mamadou Hawa Gassama après son incarcération à la prison centrale : Les griefs qui lui sont portés ne sont ni fondés ni justifiés au plan administratif Haute cour de justice : Issaka Sidibé prèssenti !	P.11 P.11
	Mali : la mine de lithium de Bougouni se précise Par Daouda Bakary KONÉ - 1 juin, 2020	P.11
	Communiqué du parti ADEPM relatif à l'ouverture des classes d'examen Communiqué N°001-PACT-20	P.12 P.12
	Police Nationale : Un recrutement exceptionnel de 2500 agents pour renforcer les effectifs	P.12
	IBK : Un roi solitaire ?	P.13
Actualité	Mali/Région de Gao envahie par des hommes en armes : forte inquiétude chez la population !	P.15
	Ecole malienne : Une reprise qui divise	P.16
	Reprise des cours : Le ministre Famanta fait les derniers réglages	P.18
	Commissariat de police du 7ème Arrondissement : Trois Béninois interpellés pour viol en bande organisée	P.19
Politique	Les FERDI écrivent à IBK : "Les Maliens ne vous font plus confiance"	P.20
	Kidal : Quand l'Etat malien feint d'ignorer les vraies causes du blocage	P.21
	Coup de tonnerre : La démission du président du parti RPM, Dr Bocari TRETA ?	P.22
Culture & société	Le moribayassa : Une danse de l'espoir retrouvé s'étiole	P.24
	Dr Boureima Touré, Professeur d'Anthropologie à la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Education à propos du moribayassa : "Notre culture est notre patrimoine, composé d'élément matériel et immatériel"	P.25
International	Sidya sur les accusations de Alpha Condé : « Il n'y a aucun putsch à l'horizon...»	P.27
	Secret de palais : l'affaire des 43 milliards qui maintient Kpacha Gnassingbé en prison	P.28
	Coronavirus : En détails, le rapport sur la situation au Sénégal, ce lundi 1er juin 2020	P.29
Sport	Mercato : Accord trouvé pour Kalidou Koulibaly !	P.30
	Sport : le virage de l'après COVID-19 a bien été entamé dans l'Europe footballistique	P.30



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Covid 19 : le gouvernement se donne les moyens du Coronabusiness

Le gouvernement de Mali, c'est une lapalissade, n'a pas bonne réputation. Bien au contraire elle est considérée comme une des plus corrompue du monde et le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne bénéficie absolument pas de la confiance des Maliens. Y compris en matière de lutte contre la Covid 19. Comme l'atteste le sort que les maliens ont réservé au fameux fonds éponyme ouvert au niveau de la Primature qui, malgré quelques milliards engrangés a été boudé par le malien lambda. Ceux qui y ont contribué sont ceux qui ont des liens ou intérêts institutionnels ou politique avec le gouvernement comme les banques, assurances, opérateurs téléphoniques, chefs des Institutions de la république, ministres et bien sûr de gros opérateurs bénéficiaires d'opaques marchés publics. C'est en vain que l'on chercherait parmi les « généreux donateurs » l'enseignant, l'infirmier, le commerçant détaillant, le chauffeur de taxi ou même le fonctionnaire moyen ou les membres des cabinets ministériels.

La logique devrait conduire, dans une telle atmosphère de défiance, de tout mettre en œuvre pour reconquérir la confiance perdue

des citoyens aux gouvernants. Dans ce cadre, le refus du gouvernement de faire régulièrement le point sur les dépenses effectuées sur le Fonds Covid est totalement incompréhensible. Que veut cacher le gouvernement ?

Cette confiance a encore pris un coup lorsqu'au cours d'un journal du 20 heures, il a été annoncé l'achat de 6000 masques à 300.000.000 FCFA soit le prix unitaire du masque à 50.000 F. Dans un climat de confiance, une telle annonce apparaît automatiquement comme un malheureux lapsus. Mais au pays des chaussettes à 30.000 FCFA rien n'étonne de la part des gestionnaires de deniers publics. C'est après un tollé et une réprobation générale sur les réseaux sociaux. Il a fallu, pour ramener le calme la lecture sur les antennes de la télévision publique de ce communiqué : « **Dans le JT 20H ORTM1 du jeudi 28 mai 2020, un lapsus nous a fait annoncer dans les brèves six mille masques au prix de 300 millions. Il fallait plutôt comprendre six cent mille (600 000) masques. Une erreur entièrement indépendante de notre volonté. Nous en assumons toute la responsabilité et en**

profitons pour vous remercier de vos remarques et critiques. Nos sincères excuses et meilleure compréhension ». C'est dire à quel point la confiance règne.

Un autre coup plus dur a été cette sale ou malheureuse affaire » de détournements des produits destinés aux familles des malades de la Covid-19 et le personnel sanitaire. Là aussi, le gouvernement s'est vu obligé de se fendre d'un communiqué explicatif « **Ce jeudi 28 mai 2020, le Ministère de la Santé et des Affaires sociales a été alerté par le Commissariat de Police du 3e Arrondissement de Bamako au sujet d'un présumé détournement de vivres impliquant un Chargé de Mission de son cabinet.**

Destinés aux personnes affectées par la maladie à Coronavirus et au personnel soignant, ces vivres devraient être livrés aux sites de prise en charge et aux Centres de santé de référence de Bamako, Kati et Kalaban-coro.

Attendus auxdits endroits le mercredi 27 mai, les camions de livraison ont été aperçus devant des magasins privés au Marché de Ngolonina. Ce qui a donné lieu à des investigations par le Commissariat de Police du 3ème Arrondissement.

Informé, le ministère de la Santé et des Affaires Sociales a instruit toutes les actions nécessaires pour faire la lumière sur la question. En attendant de situer toutes les responsabilités :

le Chargé de Mission présumé impliqué est suspendu de ses fonctions ;

Le ministère se dit prêt à collaborer à toutes fins utiles.

Le Ministère de la Santé et des Affaires sociales rassure que le stock à distribuer a été retrouvé intact et fera l'objet d'une distribution transparente dès ce vendredi 29 mai 2020.

Bamako, le 28 mai 2020 ».

Quelles conséquences seront tirées de cette rocambolesque affaire qui n'aurait jamais dû arriver. Le mal est fait et la confiance des populations un peu plus érodée.

Mais le pire était à venir et ce serait mal connaître la nature intrinsèque du régime que de croire qu'il ne se serait pas donné les moyens de « blanchir » les achats illégaux déjà effectués et aussi ceux qui sont dans le pipe-line. La lutte contre la pandémie de la Covid-19 se mènent à coup de milliards qui font l'objet de convoitises dont certaines ont déjà été rapportées par la presse.

Le mercredi 27 mai, le gouvernement s'est donné tous les moyens du coronabusiness déjà en œuvre. Il a décidé de s'affranchir désormais de toutes les règles contraignantes assurant la transparence des marchés publics. Désormais on peut donner à qui on veut, comme on veut, à combien on veut, aux ristournes que l'on fixe.

« COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI, 27 MAI 2020

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 27 mai 2020 par visioconférence sous la présidence de Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :



- adopté des projets de texte ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté :

1. un projet de décret fixant le régime des marchés publics relatifs aux mesures de prévention et de riposte contre la maladie à Coronavirus. Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19, le Gouvernement a adopté un certain nombre de mesures notamment :

- la production locale et l'acquisition d'équipements de protection des populations ;
- la revue des allocations et des priorités d'investissements budgétaires ;
- le soutien économique et financier aux populations vulnérables et aux secteurs d'activité impactés par les conséquences du coronavirus ;
- l'apurement de la dette intérieure notamment le paiement des mandats au titre de l'exercice

2020.

Dans le domaine de la commande publique, la mise en œuvre des mesures préconisées exige une réaction diligente des structures impliquées dans la lutte contre la COVID-19, d'où la nécessité d'assouplir les procédures y afférentes. L'adoption du présent de décret s'inscrit dans ce cadre et contribuera à faciliter l'exécution des actions appropriées en vue d'endiguer la propagation du coronavirus, de l'éradiquer et de faire face à ses conséquences sur toute l'étendue du territoire national.

2. un projet de décret portant allègement des conditions de recours à la procédure d'entente directe pour la passation des marchés publics, dans le cadre de la mise en œuvre des actions humanitaires et le relèvement au profit des régions affectées par la crise sécuritaire.

En vue de stabiliser l'ensemble des régions affectées par la crise sécuritaire, le Gouvernement de la République du Mali a élaboré le Programme d'Urgence pour les Régions du Nord et du Centre qui retient un ensemble de projets d'interventions urgentes pour parer aux besoins des populations affectées par la crise. Les procédures de passation des marchés constituent l'étape à laquelle est consacrée une durée plus ou moins longue du planning d'exécution des projets.

Les principes qui les encadrent, notamment le libre accès à la commande publique, font qu'elles aboutissent souvent au choix de prestataires n'ayant pas les relais nécessaires pour intervenir dans des zones de conflit.

Le projet de décret adopté permettra de recourir à des procédures de passation des marchés allégées afin de réaliser les actions retenues dans des délais raisonnables ».

No comment !

■ Karamoko B Keita.



PINAL

Je dirigeai la prière du vendredi à la place de l'indépendance". Le très respecté Imam, Sereine et Libre par la Grâce d'ALLAH



Le très respecté et éclairé Imam Mahmoud Diko

Adama Koné

Conseil régional de la société civile/ CVC kadiolo informe l'opinion publique à travers l'image devant vous qui concerne l'actualisation de la distribution de parcelles du petit marché de kadiolo noumousso qui fut attribué aux bénéficiaires depuis en 1994 au temps du préfet Amadou Dolo contre 1500fcfa à l'époque contre reçu du trésor et le nouveau paiement de 2500f cfa aujourd'hui à la demande des initiateurs locaux! Les organisateurs de cette action purement communautaire sont(la présidente des femmes Chata dagnoko, président des jeunes Issa Koné et le conseil du village à la tête n'vambara Koné ! Les travaux se sont déroulés en présence de la population du noumousso sans incidence ! La transparence, l'équité et la bonne gouvernance obligent! Par le coordinateur d'ONG 2 AOP Membre du CVC kadiolo . Ce dimanche 31 mai 2020.

Justice Mali Justice
Justice Transparente. Merci.



Moussa Baba Coulibaly

Il est clair que le retour à la stabilité n'arrange pas tout le monde. Il ya trop d'intérêts en jeu.

Je ne soutiens personne mais j'en ai connu hier qui tiraient sur le régime et aujourd'hui qui sont devenus ses 1ers défenseurs.

Salif Sanogo

Le vieux cheval
Un vieux fermier possédait un vieux cheval avec lequel il labourait ses champs. Un jour le cheval s'enfuit vers les collines. Aux voisins qui le prenaient en sympathie, le vieillard répondit : " Chance ? malchance ? qui sait ? "



Une semaine plus tard, le cheval revint des collines avec un troupeau de chevaux sauvages, et les voisins félicitèrent le fermier pour sa bonne chance. Il répondit encore : " Chance ? malchance ? qui sait?" Puis, lorsque son fils, voulant dompter un des chevaux sauvages, fit une chute et se brisa la jambe, tout le monde crût que c'était une grande malchance. Le fermier, lui, se contenta de dire : " Chance ? malchance ? qui sait ? "

Quelques semaines plus tard, l'armée entra dans le village, et mobilisa tous les jeunes gens valides. Quand ils aperçurent le fils du fermier avec sa jambe cassée, ils le dispensèrent du service.

Était-ce de la chance ? de la malchance ? qui sait ?

Tout ce qui à première vue peut être un mal, peut, en fait, être un bien déguisé. Et tout ce qui à première vue semble un bien, peut en réalité être un mal.

Malick Konate

Avez-vous eu votre masque ? Si oui, portez le. Si non, cherchez ! #StopCovid19 #Je Porte Un Masque



Ammy Baba Cisse

L'ambiance générale au niveau des abonnés de l'EDM semble s'être améliorée.



Awa Sylla

Libérez le Président Soumaila Cissé pour l'apaisement du peuple.





Figaro du Mali



Kidal sera l'équation qui stabilise le Mali. Le processus de déstabilisation du Mali a pris son envol à Kidal. Stabiliser le Mali passera par le règlement de la situation de Kidal où des groupes ethniques exercent tous les attributs de la puissance publique. Tant que Kidal posera des actes de défiance de l'Etat, aucune région, aucune entité ne se soumettra à l'Etat. Le renforcement de l'Etat passe par la fin de la recréation à Kidal. Il est temps de mettre fin à l'humiliation de notre pays par des groupes armés narco-djihadistes. Il est communément admis que chaque fois qu'on essaie de résoudre un problème mal posé, on le complexifie. Le Mali est instable à cause de la rébellion et le statut de Kidal le fragilise. Me Abdourahamane Ben Mamata Touré



POLICE NATIONALE : Un braqueur et son complice receleur appréhendés par le Commissariat du 16ème Arrondissement* Suite à des multiples plaintes déposées, au Commissariat de Police de Sotuba, concernant un braqueur qui évoluait dans le secteur de Sotuba, les hommes du Commissaire Principal Fanta GOÏTA, chargée du 16ème Arrondissement, ont appréhendé, le 27 mai 2020 aux environs de 14 heures à Sotuba, ce dernier et son complice receleur, à travers une enquête ouverte et à l'exploitation d'une réquisition téléphonique.

Âgé de 42 ans et père de trois enfants, l'auteur du braquage, opérait seul avec une machette et une arme à feu de fabrication artisanale, le plus souvent tout au long du mur de clôture de l'Institut d'Economie Royal de Sotuba à des heures tardives de la nuit.

Selon le Commissaire Principal GOÏTA, ce dernier braquait les gens avec l'arme à feu et les dépossédait de leurs biens. " Ces cibles principales sont des femmes. Il les dépossède leurs sacs à main et leurs portefeuilles pour s'emparer du contenu à savoir : argent liquide, téléphones portables, bijoux... Souvent, Il les agresse avec sa machette et les viole " a-t-elle expliqué. Cet élément perturbateur des gens et de quiétude à Sotuba, évoluait pratiquement dans toute la commune, mais précisément à Sotuba, Moribabougou et Titibougou. En janvier 2019, selon le Commissaire Principal GOÏTA, le malfrat reconnaît, avoir ôté la vie à une dame, qui se trouvait dans un véhicule vers la ferme.

Le braqueur et son receleur, qui expédiait les téléphones volés à l'étranger, se trouvent présentement au Commissariat du 16ème Arrondissement.

Une perquisition à leur domicile a permis de trouver une arme à feu à fabrication artisanale avec six cartouches, une moto Djakarta et trois téléphones. L'enquête se poursuit normalement, selon le Commissaire et dans les jours à venir, ces malfrats seront présentés au Procureur du Tribunal de la Commune I du District de Bamako pour déterminer leur sort.

Fanta GOÏTA demande la collaboration de la population. Car selon elle, seul l'appui de la population peut réduire l'insécurité et aider la Police nationale, dans la réussite de ses missions régaliennes. Bravo aux hommes du 16ème Arrondissement.

*Reportage : Cellule de Communication de la Police Nationale



EDM SA

Covid-19 mesures présidentielles



ENERGIE DU MALI - SA
 République du Mali - N° de Registre: 2018 9 3379
 Capital: 32 000 000 000 Francs CFA

Communiqué

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures présidentielles, relatives à la gratuité de l'électricité, EDM-SA met à votre disposition un Numéro Court.

Pour avoir **les crédits gratuits ou le remboursement de la TVA** pour le mois d'avril, envoyez par SMS votre numéro de compteur **ISAGO** au **36007**. Vous recevrez votre crédit ou le remboursement de la TVA.

Le service est accessible via les trois opérateurs, **Malitel, Orange et Teledcel**.

EDM-SA vous remercie !

La Direction générale

Libérez Soumaïla Cissé Fans club KANTE le roi de la comédies malienne

LES FEMMES DU MALI, A TRAVERS UN SIT-IN LE JEUDI PROCHAIN DEMANDERONT LA LIBÉRATION DU DIGNE FILS DU MALI, L'HONORABLE SOUMAÏLA CISSÉ.



Comme annoncé, le Sit-in hommage au Président Soumaïla Cissé du Collectif des Femmes du Mali pour la Libération de Soumaïla Cissé aura bel et bien lieu le jeudi 4 juin à partir de 7h au monument de la Paix.

Le Collectif a été mis sur pied au lendemain de l'enlèvement de l'Honorable Soumaïla Cissé et regroupe les Femmes issues de toutes les couches Socio-politiques du pays, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest en passant par le Centre. Elles ont pour porte-paroles, les deux ex-Ministres, Mme Deidia Mahamane KATTRA et Mme M'Bojji Sène DIALLO.

Ensemble, les Femmes ne parlent ni politique ni religion, elles ne défendent que la cause nationale: la Libération du digne fils du pays, l'honorable Soumaïla Cissé.

D'ailleurs, tous les QG sont à pied d'œuvre afin de relever ce défi hautement national et Panafricain.

Les Femmes de l'URD ne seront pas en marge de ce événement. Car la Présidente, Mme Koné Ramatou ADIAWIAKOYE est véritablement impliquée dans l'organisation et son mot d'ordre lancé ce jour ne fait que reconforter toutes les autres Femmes. Mme Hadeye MAÏGA la Présidente de la Commission d'organisation du Sit-in n'a pas hésité de saluer le geste de la Présidente des Femmes URD: "C'est ensemble qu'on pourra réussir ce combat".

En attendant le grand jour, les préparatifs vont à merveille. Et les Femmes sont saluées car quoi qu'on dise, la tâche n'est pas facile.

Ensemble, on est fort.
 BAMAKO LE 31-05-20

LE MOUVEMENT "LES ÉTOILES DE SOUMAÏLA CISSÉ"/"LE COLLECTIF DES FEMMES DU MALI POUR LA LIBÉRATION DE SOUMAÏLA CISSÉ"



Forces Armees Maliennes



CENTRE DU PAYS : les FAMa repoussent une attaque à Mondoro.

Les FAMa ont repoussé, aux environs de 19 heures, une attaque terroriste le 31 mai 2020 à Mondoro dans la région de Mopti. Au cours de cette attaque, les FAMa ne déplorent aucune perte en vie humaine ni aucun dégât.



Diakité Modibo

Mamadou Ismaila KONATE
 @vieuxmko

Rempiler pour un 2nd mandat, sans gain du 1er, initier un DNI fictif, s'imaginer en accord politique bidon, avec des momies, vouloir se refaire au moyen d'un «blanchiment électoral» et prétendre à une «majorité législative» sont des fautes politiques. #Mali#Crise politique#IBK#

1:29 · 01 juin 20 · Twitter for iPhone

Paul Diarra



Lundi 01 juin 2020: Reprise des cours pour les classes d'examens: Le ministre Famanta rencontre les partenaires de l'école.

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Pr. Mahamoudou Famanta, a, dans le cadre de la reprise des cours, programmée pour ce mardi 2 juin, initié une série de rencontres avec les partenaires et acteurs de l'école. L'objectif est d'informer les acteurs et partenaires de l'école sur les mesures prises par le gouvernement pour réussir une bonne rentrée des classes, à date prévue, pour les classes d'examen, et pour les autres classes qui devront s'ouvrir pour le 1er septembre prochain.

De nombreux acteurs de la société civile, dont des représentants des Comité de Gestion Scolaire (CGS), du Conseil National de la Société Civile, de l'AMSUNEEM, de la Fédération Nationale des Parents d'Elèves et Étudiants du Mali (FENAPEEM), du Conseil Supérieur de l'Éducation, des promoteurs des écoles privées et des syndicats, ont été reçus tour à tour par le ministre Famanta qui a fait le tour d'horizon sur les mesures envisagées par son département pour garantir aux enfants et aux enseignants une rentrée scolaire apaisée.

Compte tenu du contexte de la crise sanitaire, liée au Covid-19, le ministre a insisté sur la nécessité de respecter les mesures barrières au niveau des établissements scolaires, où les enseignants et les élèves bénéficieront des masques de protection et de kits de lavage des mains.

Autres mesures préconisées: le réaménagement des programmes scolaires, les cours de soutien, la désinfection des classes, la prolongation de l'année scolaire. Sur toutes ces questions cruciales, et pour bien d'autres, comme le cas des volontaires redéployés dans les classes, l'acheminement des kits et des masques dans les différentes localités du pays, y compris les plus difficiles, la gestion de la grève des enseignants et les cours à distance, le ministre Mahamadou Famanta a donné à ses interlocuteurs des éclaircissements, en insistant sur le fait que tout est entrepris, au niveau de son département, pour éviter l'année blanche.

Les uns et les autres ont tenu solennellement à exprimer au ministre leur soutien total pour les efforts déployés par son département pour garantir une reprise apaisée des cours. Ils ont également salué le ministre Mahamadou Famanta pour la marque de reconnaissance qu'il manifeste à leur égard, en les associant à la résolution des problèmes de l'école qui sont, à leurs yeux, une affaire de tous.

Une large convergence de vue, à l'issue de ces concertations sur



l'école, s'est dégagée entre les acteurs concernés pour s'impliquer à réussir une reprise normale des cours, dans la perspective de sauver l'année scolaire, tout en assurant, dans nos écoles, le respect strict des mesures barrières contre la pandémie du Covid-19.

L'article 64 de la constitution dispose que : "Tout mandat impératif est nul". Alors le Président n'est pas astreint à l'obligation de résultats.

Gouvernement du Mali



Communiqué N°91 #MSAS #Covid19

Situation de la maladie à coronavirus à la date du 1er Juin 2020 :

- 50 nouveaux cas
- 01 décès
- 28 patients guéris.

MINISTRE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES
SECRETARIAT GENERAL
Institut National de Santé Publique (INSP)

REPUBLICQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMUNIQUE N°91 DU 1er JUIN 2020
DU MINISTRE DE LA SANTE ET DES AFFAIRES SOCIALES SUR LE SUIVI DES
ACTIONS DE PREVENTION ET DE RIPOSTE A LA MALADIE A CORONAVIRUS.

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales communique :

Ce jour, 1er juin 2020, sur deux cents cinquante-cinq (255) échantillons testés, les services de santé ont enregistré cinquante (50) nouveaux cas de COVID-19. Par ailleurs, nous notons vingt-huit (28) patients guéris et un (1) décès au cours des dernières vingt-quatre (24) heures.

Région de Kayes	
- Kayes	1 cas
Région de Sikasso	
- Kouliko	9 cas
Région de Tombouctou	
- Tombouctou	34 cas
District de Bamako :	
- Commune I	2 cas
- Commune IV	2 cas
- Commune V	1 cas
- Commune VI	1 cas

A ce jour, la situation cumulée est de :

- 1315 cas positifs,
- 78 décès dont 30 survenus en dehors de nos centres de prise en charge,
- 144 guéris.

La recherche continue pour trouver toutes les personnes-contact.
A ce jour, 2534 personnes-contact font l'objet d'un suivi quotidien.
Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales invite les populations à rester sereines et à respecter les mesures de prévention.

Bamako, le 1er juin 2020
Le Coordinateur National du Covid-19

Professeur Akary AG IKHANE
Chevalier de l'Ordre du mérite de la santé



Bonjour à toutes et tous

Depuis quelques jours circule un message relatif à la régularisation des sans-papiers avec l'aide d'une structure. Ce message est véhiculé avec l'ancienne de mail du CSDMF csdmfrance@gmail.com

Ce message qui constitue une tentative d'escroquerie n'émane nullement du **CONSEIL SUPERIEUR DE LA DIASPORA MALIENNE DE FRANCE (CSDMF)**.

En effet, la personne utilisant cette adresse est exclue du CSDMF depuis plusieurs mois. Elle est d'ailleurs assignée devant le tribunal de grande instance de PARIS pour faux et usage de faux, usurpation de titre. Après l'épisode du COVID19, la justice prononcera les condamnations subséquentes pour arrêter cette usurpation de titre. La procédure engagée par le président du CSDM, CHERIF MOHAMED HAIDARA connaîtra certainement son épilogue.

En attendant nous vous demandons de bien diffuser cette mise en garde pour avertir vos proches.

Le CSDMF qui travaille en symbiose avec les associations spécialisées comme la coordination des sans-papiers et CISP 75 ne peut être partie prenante dans cette tentative d'escroquerie.

Merci à toutes et tous de diffuser cette mise en garde.

Magassa Sékou
Secrétaire général CSDM France

L'avocat de Mamadou Hawa Gassama après son incarcération à la prison centrale : Les griefs qui lui sont portés ne sont ni fondés ni justifiés au plan administratif



C'est pour les délits d' « escroquerie, vol qualifié, disposition de bien d'autrui et injures non publiques » dans un litige foncier l'opposant à un magistrat que l'ancien député de Yélimané, non moins vice-président de l'URD, Mamadou Hawa Gassama, séjourne depuis vendredi 29 mai à la Maison Centrale d'arrêt (MCA) de Bamako.

Me Modibo Sylla, c'est de lui qu'il s'agit, estime en effet que son client ne devrait pas être incarcéré, puisqu'ayant fauté, non sur le plan administratif, mais sur le plan moral. Les jours prochains nous édifieront sur les tenants et les aboutissants de cette affaire !

Mali : la mine de lithium de Bougouni se précise Par Daouda Bakary KONÉ - 1 juin, 2020

La mine de lithium de Bougouni va bientôt démarrer avec une production de 1,94 million de tonnes de concentré de lithium sur une durée de vie minimale de 8,5 ans. C'est ce que rapporte l'Etude de Faisabilité publiée lundi par Kodal Minerals pour ce projet qu'il développe au Mali. Montant de l'investissement : 117 millions \$. Le démarrage est prévu au second semestre de 2021.

Le ministre des Mines et du Pétrole, Lelenta Hawa Baba Bah, a exprimé tout son optimisme par rapport à ce projet dans un entretien diffusé par la télévision malienne (ORTM). Le Mali devrait à terme pouvoir fabriquer des batteries au lithium à l'aide d'imprimantes 3D.

Notons que Kodal Minerals a déposé une demande de permis d'exploitation minière auprès des autorités maliennes. En attendant l'obtention de cette licence qui, sous réserve d'un financement, permettra de commencer la construction, la compagnie prévoit de continuer ses activités d'exploration afin d'accroître les ressources du projet.

Haute cour de justice : Issaka Sidibé présenté !



L'ancien patron du perchoir de l'Assemblée Nationale, Issaka Sidibé, se retrouve parmi les commissaires retenus pour la Haute Cour de Justice (HCJ). Une exfiltration hors de Bagdadji qui semble être une retraite dorée pour celui qui aura à évoluer désormais dans un cadre plus judiciaire.

L'élu de Koulikoro a été réélu pour son 3ème mandat suite à son alliance « contre nature » avec l'Union pour la République et la Démocratie (URD). Un parachutage du côté de l'ACI, où Issaka Sidibé changera d'air, fut conclu lors de l'installation du bureau parlementaire. Depuis plus d'une année, il était désavoué par plusieurs élus qui ne voulaient plus de lui aux commandes de l'hémicycle. Il a quand même fait fi de critiques de ses détracteurs pour se présenter candidat à la présidence du Parlement avant qu'il ne soit rappelé à l'ordre au sein du Rassemblement Pour le Mali (RPM).

Ironie du sort, son soutien de toujours, Karim Keita, l'a abandonné en chemin pour soutenir celui qui sera le choix final au perchoir. Karim Kéita ne cache pas en coulisses son désaveu pour Issaka Sidibé qu'il aura porté contre tous lors du juteux mandat écoulé. Alors qu'il était condamné à devenir un simple député cette fois, l'honorable Sidibé aura son salut du côté de la place CAN. Il nous revient que des proches auraient pesé de leur poids pour que l'ancien président de l'Assemblée Nationale puisse avoir une sortie honorable. Le beau-père du fiston national pourtant budgétivore arrive à la tête de la dernière institution du pays dans la préséance, à savoir la Haute Cour de Justice. Une Haute Cour de Justice qui fait objet de débats depuis 2017 pour révision de son statut.



Communiqué du parti ADEPM relatif à l'ouverture des classes d'examen



Le parti ADEPM, soucieux de la crise scolaire au Mali, a appris avec indignation l'ouverture des classes d'examen prévue pour ce 2 juin 2020.

Le parti ADEPM s'oppose à cet acte de génocide scolaire mettant l'avenir de nos enfants en danger dans un monde de compétition et d'intégration sous régionale. Le gouvernement devait offrir mieux à nos enfants que de sauver l'année scolaire et piétiner leur avenir scolaire. Le parti ADEPM propose au gouvernement l'application stricte de l'article 39 et une concertation nationale sur la question scolaire pour sauver définitivement notre école. Dans tous les cas, le gouvernement assume la responsabilité totale de la crise scolaire par la non-tenu des promesses et le refus d'appliquer une loi votée par les députés et promulguée par le président de la République.

Bamako le 31 Mai 2020

Aboubacar Sidick Fomba président du parti ADEPM

Police Nationale : Un recrutement exceptionnel de 2500 agents pour renforcer les effectifs



Le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, à travers son communiqué n°1919 du 27 mai 2020, organise un recrutement spécial pour renforcer les effectifs des différentes unités de la police sur toute l'étendue du territoire. Il s'agit de recruter 2500 sous-

Communiqué N°001-PACT-20



Ce jour, samedi 30 mars 2020, a eu lieu la mise en place d'une Coordination dénommée "Plateforme Anti Covid-19 Tombouctou" en sigle "PACT"

Cette mise en place est la retombée de Trois (03) rencontres tenues respectivement les 26, 28 et 30 mai 2020 à l'HERIAB-T.

Cette Coordination, composée des ACTEURS CULTURELS de Tombouctou, du CTRD, du CLJ-T, de TOMBOUCTOU-IDJÉ, d'ESPACE INFO, de BOUCTOU INFO et des GUIDES TOURISTIQUES, entend mener des actions coordonnées contre la Covid-19 à Tombouctou. Elle reste cependant ouverte à toutes les organisations de Tombouctou qui peuvent se faire représenter par trois (03) membres au sein du bureau.

Le Bureau est composé comme suit :

Coordinateur : Ibrahim Adiawiakoye

Coordinateur Adjoint : Hoya Ascofaré

Secrétaire Administratif : Oumar Baraka

Secrétaire Administratif Adjoint : Alpha Cissé

Trésorier Général : Idrissa Maïga

Trésorier Adjoint : Idrissa Dédéou

1er Chargé de Com : Dramane Sow

2e Chargé de Com : Salaha Maïga

Secrétaire aux conflits et au contrôle : Alhady Touré

Secrétaire aux conflits et au contrôle adjoint : Abdoulaye Cissé

Ce bureau fera l'objet d'ouverture pour les nouveaux adhérents car ayant des postes vacants en son sein.

**Le chargé de Com
Dramane Sow**

officiers de police recalés lors du dernier recrutement.

Selon une source bien introduite au département de la Sécurité, ils sont au total 2700 candidats qui ont échoué à la dernière phase du dernier recrutement. Ce recrutement consiste à combler le manque d'éléments constaté dans plusieurs commissariats du pays. Ces candidats recalés vont subir des visites médicales et des épreuves orales. Ils le feront dans les localités où ils ont subi la dernière étape du dernier recrutement.

En organisant ce recrutement exceptionnel, le Ministère de la Sécurité répond positivement à une forte demande des candidats recalés.

Seydou Diamouténé

IBK : Un roi solitaire ?

Les partis dits de la majorité présidentielle sont-ils tous morts ? La question se pose, vu qu'ils restent tous amorphes malgré la sortie médiatique de trois organisations, qui entendent d'ailleurs battre le pavé, le vendredi prochain, pour exiger la démission de leur patron, en l'occurrence le Président de la République, Ibrahim Boubacar Kéita.

Mais ni le parti présidentiel, ni le regroupement EPM n'a encore réagi à cette demande présente de l'essentiel du peuple malien via le Mouvement Espoir Mali Koura (EMK), la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS), le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD).

Ces organisations reprochent au régime IBK une gestion catastrophique de la crise multidimensionnelle au Mali, des atteintes à la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays, avec une armée laissée à l'abandon, la remise en cause des valeurs et principes de la République, la confiscation des droits collectifs et individuels... Aussi pensent-elles qu'il est temps que le Peuple Malien reprenne en main son propre destin, toute chose qui passe par la démission d'IBK.



Mais curieusement, face à tous ces griefs et autres récriminations formulés contre le régime, aucun soutien du Président, à part des petits activistes de midi sur les réseaux sociaux, ne s'est encore manifesté pour lui apporter un réconfort, même moral ! IBK serait-il si seul à ce point ? Une seule certitude : ce week-end s'annonce très mouvementé, si la marche du vendredi reste maintenue, car celle-ci permettra de jauger de la durée de vie du régime.

Si l'on doit s'en tenir mot par mot au dicton qui dit que « qui ne dit rien consent », autant dire que IBK est un roi bien solitaire !

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

OFFICE CENTRAL DE LUTTE
CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

==000==

SECRETARIAT GENERAL

==000==

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

==000==

COMMUNIQUE

Le Président de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) informe l'opinion nationale et internationale que l'OCLEI a mis en service le **NUMERO VERT 80 00 22 22**. Ce numéro vert permet aux citoyens de disposer d'un mécanisme efficace et rapide de dénonciation de faits présumés d'enrichissement illicite.

Du 9 décembre 2019 au 31 mars 2020, l'OCLEI a reçu plus de **300 appels**. Les faits dénoncés sont en cours de traitement.

Après les investigations, le Conseil de l'OCLEI décidera de la transmission des cas susceptibles de constituer un enrichissement illicite aux juridictions compétentes. La justice décidera de la suite à réserver aux dossiers transmis par l'OCLEI.

Le Président de l'OCLEI remercie tous ceux qui ont déjà bien voulu apporter leur soutien à la lutte contre l'enrichissement illicite.

Bamako, le 23 avril 2020



Moumouni GUINDO
Chevalier de l'Ordre national

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI),

Bamako, Hamdallaye ACI 3000, Place CAN, rue 390, BP: E3977, Téléphone: (00 223) 20 29 12 29, N°vert: 80 00 222 22, Site web: www.oclei.ml

Mali/Région de Gao envahie par des hommes en armes : forte inquiétude chez la population !



Depuis quelques jours, on ne dort plus que d'un œil à Gao. Et pour cause : des petits tirs de sommation hier soir ont provoqué de grandes inquiétudes chez les habitants. La capitale de l'ex-Empire Songhoï est aujourd'hui remplie des hommes en armes venant de tous les horizons. Les postes de contrôle installés devant les différentes portes d'entrée de la ville ont tous tiré la sonnette d'alarme. Les autorités, tant locales que nationales, sont en train de se préparer à toutes éventualités. Ce d'autant que les rebelles de Kidal sont en train de changer de visage et multiplient des actes de sabotages susceptibles de remettre en cause de l'accord de paix issu du processus d'Alger. Le refus de recevoir les éléments de l'Armée reconstituée à Kidal et l'assassinat ciblé du chef du MOC de Gao, le Colonel Aba Soumaré, contribuent à alourdir le climat sécuritaire à Gao. Les hommes armés dont il est question sont des gens qui viennent de partout par petits

groupes dans des Toyota pick-up avec des coffres complètement couverts de bâche, donc probablement remplis d'armes de guerre. Et les occupants sont tous armés. Officiellement, on dit ce sont des orpailleurs. Vrai ou faux ? Difficile de répondre à cette question. Est-ce aussi une tactique de guerre consistant à envahir la ville en vue d'une attaque coordonnée de l'intérieur comme de l'extérieur, comme le MNLA en a fait en 2012 ? En ce moment à Gao, toutes les options seraient sur la table. Selon nos sources, ces prétendus chercheurs d'or auraient à ce jour quadrillé méthodiquement tout le septentrion de notre pays. Par endroit, notamment à Gossi, ces nouveaux orpailleurs auraient installé un check-point pour racketter les usagers. Notons que les rebelles du MNLA et leurs soutiens français considèrent Gossi comme la limite territoriale de leur prétendu Etat qui va jusqu'à la frontière avec la Mauritanie. Est-ce une nouvelle guerre de libération du MNLA qui se prépare ainsi ?

Nul ne saurait prédire l'avenir. Depuis quelques temps, des communiqués de propagande de Barkhane inondent la toile pour parler de prétendues opérations de la force française dans le Gourma malien.

S'agit-il de quelles opérations quand des forces ennemies s'installent méthodiquement en douceur à Gao et tout autour, jusqu'à Gossi, où une base importante de Barkhane est installée ? Une base qui serait délocalisée de Matama (Niger) à Gossi (Mali) après avoir été fortement soupçonnée par les Autorités intérimaires libyennes installées à Tripoli comme étant une base d'appui aux rebelles du Maréchal Aftar. Barkhane se livrerait-elle à tel jeu similaire dans cette partie dans notre pays ? Rien n'est moins sûr, ce d'autant qu'elle n'arrive toujours pas à faire reculer l'insécurité sur l'axe Sévaré-Gao, via Gossi !

■ **Youssef M. Traoré**

Ecole malienne : Une reprise qui divise



Une partie des élèves maliens reprendront les chemins de l'école ce mardi 02 juin 2020. Tel en a décidé le Gouvernement du Mali. Cette nouvelle reprise se fait cependant dans un contexte très difficile car le Gouvernement n'est pas parvenu à un accord avec la Synergie des Syndicats signataires du 15 octobre 2016 dont les membres sont en grève quasi illimitée depuis la rentrée des classes en octobre 2019. En effet, les négociations achoppent toujours sur l'application de l'Article 39 du Statut particulier des enseignants malgré, semble-t-il, les assouplissements consentis par les syndicats grévistes. Cette difficulté alliée à l'épidémie du Covid-19 qui s'étend un peu plus chaque jour au pays, a amené le Gouvernement à procéder à une ouverture partielle des classes. Celle-ci concernera d'abord les classes d'examen, et plus tard les autres classes. Aussi, l'année scolaire 2019-2020 s'étendra-t-elle jusqu'en novembre de cette année. Si la décision gouvernementale vise à boucler l'année scolaire 2019-2020, des difficultés techniques et celles

liées à l'arrivée de la saison des pluies risquent fort de contrarier le bon déroulement des cours. De quoi diviser largement les parties concernées.

Comme l'année dernière, l'école malienne devra jouer aux prolongations. Si en 2018-2019 l'on était parvenu à un accord avec les enseignants alors en grève, grâce à l'implication personnelle de feu le ministre de l'Education, Témoré Tioulenta, les choses se présentent très mal en cette année 2020. Car non seulement les enseignants sont toujours en grève, mais aucun espoir de sortie de crise ne se profile à l'horizon. Si le Gouvernement est en difficulté permanente depuis quelques années avec les syndicats d'enseignants, aucune cependant n'avait atteint l'ampleur de cette année. En effet, malgré la facilitation organisée par la société civile entre les parties gouvernementale et syndicale, chacune est restée sur ses positions avec une détermination qui a refroidi les facilitateurs de tous bords.

A l'heure actuelle, il n'est plus question de sauver l'année scolaire, car celle-ci est tota-

lement perdue, mais de permettre aux classes d'examen de passer les épreuves pour éviter un blocage de tout le système. C'est pour cela que ce mardi matin, seuls les candidats aux différents examens du Diplôme d'Etudes fondamentales (DEF), du Baccalauréat malien et ceux du CAP et BT des écoles professionnelles et techniques sont appelés à reprendre les cours. Pour ce faire, les autorités politiques et scolaires se sont tournées vers les enseignants volontaires et ceux qui sont détachés dans les bureaux de l'administration scolaire pour suppléer à l'absence de leurs collègues grévistes. Il s'agit là d'un palliatif car les enseignants détachés et les volontaires pourront difficilement remplacer ceux qui sont en classe depuis plusieurs années et qui ont acquis une certaine expérience et un certain automatisme que les uns ont en partie perdus dans les bureaux et que les autres n'ont pas encore eus car n'exerçant pas encore le métier d'enseignant.

Avec une grève qui est en cours depuis le début de l'année scolaire et qui s'est quasi-

ment muée en grève illimitée, les élèves n'ont obtenu qu'environ trois mois de temps réel de cours sur sept. Si l'on ajoute à cela les mois qu'ils ont passé à la maison du fait des grèves à répétition, la majorité des élèves ont certainement perdu le peu qu'ils avaient appris. Voilà pourquoi l'année scolaire est quasiment perdue si l'on se met du point de vue de la qualité de l'enseignement reçu et la quantité des cours dispensés. En fait de reprise des cours, c'est à une nouvelle rentrée que les élèves auront droit, une rentrée qui ne durera que deux petits mois si jamais les pluies le permettent. En effet, la saison pluvieuse est la grande inconnue de cette rentrée scolaire. Déjà les deux premières pluies qui se sont abattues sur certaines parties du pays ont été diluviennes. Et cela pourrait se répéter car le service de Météorologie a annoncé une pluviométrie particulièrement abondante cette année. En plus, des centaines de milliers d'élèves participent, dans les campagnes, aux travaux champêtres. Il sera quasiment impossible pour les parents paysans de se passer de l'aide de leurs enfants qui vont certainement manquer les cours. Si l'on connaît par ailleurs l'état défectueux de certaines classes, l'on réalise tout le risque qu'encourent les enfants en cas de pluies violentes.

La solution pour sauver l'école malienne réside dans un accord définitif entre le Gouvernement et la Synergie des Syndicats signataires du 15 octobre 2016. Or jusqu'à la date d'aujourd'hui les deux parties semblent engagées dans un dialogue de sourd. Pourtant, il semble que les enseignants grévistes ont assoupli leurs positions même s'ils demeurent intransigeants sur l'application de l'Article 39 de leur Statut particulier qui devrait leur octroyer 20% d'aug-

mentation des salaires. En effet, Ousmane Al-moudou, membre de la Synergie des Syndicats signataires du 15 octobre 2016, a affirmé à la presse ce qui suit : « Les syndicats ont dit au gouvernement vous avez évoqué des raisons financières, on est d'accord que le pays est dans une situation difficile. Mais nous sommes d'accord avec vous pour que nous puissions échelonner le paiement en fonction de vos moyens. Nous allons échelonner les indices ou si vous voulez les pourcentages jusqu'en 2021, vous regardez ce que vous pouvez payer en 2019 nous allons faire une grille pour ça. Ce que vous pouvez payer en 2020 on va faire une grille pour ça. Celui de 2021 on fera une grille pour cela ». Si cela était vrai, il s'agirait d'une évolution notable de la position des grévistes. Mais le hic est que le Gouvernement ne consentirait à accorder que 5% prétextant des énormes difficultés financières liées à la lutte contre le terrorisme et maintenant aux effets collatéraux de la pandémie du Covid-19.

Pourtant, une loi autorisant l'application de l'Article 39 aux enseignants a été bien adoptée par l'Assemblée nationale sortante du Mali et l'on se souvient du coup de gueule de l'ancien Président à l'Hémicycle, l'Honorable Issaka Sidibé, au sujet du refus du Gouvernement d'appliquer une loi. C'est là l'argument principal des enseignants grévistes qui arguent que la loi est au-dessus du Gouvernement. Si la Synergie des Syndicats signataires du 15 octobre 2016 reconnaît les difficultés économiques et financières du pays, elle ne comprend pas que cela soit une raison valable pour le Gouvernement de ne pas appliquer une loi votée à l'Assemblée nationale du Mali. C'est pourquoi les enseignants en sont arrivés à

croire que le Premier ministre Boubou Cissé a du mépris pour eux, même si celui-ci s'en est largement défendu.

Ainsi l'école malienne a cessé d'être la préoccupation majeure des parties en conflit car l'argent est devenu le maître-mot. Pourtant on ne peut en vouloir aux enseignants qui ne font que réclamer une augmentation accordée à tous les fonctionnaires du public comme du privé et que la loi leur concède. Par ailleurs la réticence du Premier ministre à faire bénéficier même à long terme l'augmentation aux enseignants ne se justifie pas quoique l'argument des difficultés financières soit une réalité. Comme on le voit l'impasse est totale et on voit mal comment elle pourrait être surmontée à moyen terme. La prochaine rentrée scolaire 2020-2021 a été fixée à novembre 2020. Celle-ci demeure hypothétique aussi longtemps que le Gouvernement n'aura pas soldé les comptes avec les enseignants. Si l'année scolaire prochaine débutait en laissant le problème de l'Article 39 entier, alors c'est toute l'école malienne qui s'effondrerait. Ce serait alors une énorme catastrophe car l'école malienne n'a jamais été aussi mal qu'en ces deux dernières années malgré l'énorme effort financier consenti par l'Etat pour l'Education. Pour sauver ce qui peut encore l'être, il faut une véritable volonté politique et l'implication personnelle du Président de la République. Si des mesures courageuses ne sont pas prises pour juguler l'actuelle crise scolaire, l'école malienne sera condamnée, pour des décennies, à la médiocrité qui la caractérise depuis si longtemps.

■ **Diala Thiény Konaté**



Reprise des cours : Le ministre Famanta fait les derniers réglages

Pour assurer la reprise effective des cours dans les classes d'examen, le ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a rencontré les partenaires de l'école, le lundi 01 juin 2020. Enfin, après deux mois d'arrêt de cours à cause de la maladie à coronavirus, les enfants vont reprendre le chemin de l'école.



Cette rencontre du ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr. Mahamadou Famanta, s'inscrit dans le cadre de la reprise des cours programmée pour ce mardi 2 juin. C'est dans cette optique qu'il a initié une série de rencontres avec les partenaires et acteurs de l'école. L'objectif principal de cette rencontre était d'informer les acteurs et partenaires de l'école sur les mesures prises par le gouvernement pour réussir une bonne rentrée des classes, à date prévue, pour les classes d'examen, et pour les autres classes qui devront s'ouvrir pour le 1er septembre prochain.

De nombreux acteurs de la société civile, dont des représentants des Comités de Gestion Scolaire (CGS), du Conseil National de la Société Civile, de l'AMSUNEEM, de la Fédération Nationale des Parents d'Elèves et Étudiants du Mali (FENAPEEM), du Conseil Supérieur de l'Education, des promoteurs des écoles privées et des syndicats, ont été reçus tour à tour par le ministre Famanta, qui a fait le tour d'horizon sur les mesures envisagées par son département pour garantir aux enfants et aux enseignants une rentrée scolaire apaisée, malgré la présence de la maladie à coronavirus.

Compte tenu du contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19, le ministre de l'Education a insisté sur la nécessité de respecter les mesures barrières au niveau des établissements scolaires, où les enseignants et les élèves bénéficieront des masques de protection et de kits de lavage des mains. Par ailleurs, il a profité de cette occasion pour remercier les partenaires techniques et financiers qui ont bien voulu accompagner le gouvernement dans sa volonté d'assurer une éducation de qualité à tous les enfants maliens.

Autres mesures préconisées : le réaménagement des programmes scolaires, les cours de soutien, la désinfection des classes, la prolongation de l'année scolaire. Sur toutes ces questions cruciales, et pour bien d'autres, comme le cas des volontaires redéployés dans les classes, l'acheminement des kits et des masques dans les différentes localités du pays, y compris les plus difficiles, la gestion de la grève des enseignants et les cours à distance, le ministre Mahamadou Famanta a donné à ses interlocuteurs des éclaircissements, en insistant sur le fait que tout est entrepris, au niveau de son département, pour éviter l'année blanche.

Abordant l'épineuse question de la grève séquentielle des enseignants qui réclament l'ap-

plication de l'article 39 de leur statut, il dira que son département et l'ensemble du gouvernement sont résolument engagés pour sortir enfin de cette crise qui a carrément paralysé notre système éducatif. Depuis un certain temps, les négociations ont repris de plus belle et l'espoir est permis. Ce qui sous-entend que très bientôt cette crise scolaire sera derrière nous.

Les uns et les autres ont tenu solennellement à exprimer au ministre leur soutien total pour les efforts déployés par son département pour garantir une reprise apaisée des cours. Ils ont également salué le ministre Mahamadou Famanta pour la marque de reconnaissance qu'il manifeste à leur égard, en les associant à la résolution des problèmes de l'école qui sont, à leurs yeux, une affaire de tous.

Une large convergence de vue, à l'issue de ces concertations sur l'école, s'est dégagée entre les acteurs concernés pour s'impliquer à réussir une reprise normale des cours dans la perspective de sauver l'année scolaire, tout en assurant, dans nos écoles, le respect strict des mesures barrières contre la pandémie du Covid-19.

■ Ibrahim Sanogo

Commissariat de police du 7ème Arrondissement : **Trois Béninois interpellés pour viol en bande organisée**

Dans la nuit du 10 au 11 mai aux environs de 23 heures, trois individus, tous de nationalité béninoise, ont abusé sexuellement de F.G, une aide-ménagère âgée de 17 ans, dans un chantier à Faso-Kanu. Suite à une dénonciation de la victime, le lundi 11 mai au niveau du 7ème Arrondissement dirigé par le Commissaire principal, Alfousseyni Ag Souleymane, la Brigade de Recherche de ce commissariat a fini par mettre le grappin sur les trois violeurs.

La pratique ignoble de viol ne semble pas encore connaître son épilogue au Mali. La preuve de cette affirmation vient d'être donnée par l'acte de viol commis par trois béninois sur une jeune fille malienne. Comme dans un film porno, toute la scène s'est déroulée dans un chantier à Magnambougou-Faso Kanu. "F.G" est une jeune fille malienne utilisée comme aide-ménagère dans ce chantier où travaillaient deux maçons et un gardien, tous de nationalité béninoise. Le Bénin est pourtant un pays dont les ressortissants font preuve de respectabilité dans notre au Mali, à l'exception

des arnaqueurs sur les réseaux sociaux. Cette bonne réputation des béninois dans notre pays vient d'être brisée par ces trois ouvriers pour avoir violé la jeune fille F.G à tour de rôle. Comment cela s'est passé ?

Selon la déclaration de la victime (F.G), elle s'était rendue à la date et à l'heure indiquée chez son ami S.D, un collègue maçon de ses bourreaux, pour causer comme à l'accoutumée. « Ce dernier étant absent, les deux premiers se trouvant sur les lieux m'ont demandé de monter à l'étage. Ils m'ont dit que mon ami y était » a-t-elle raconté.

D'après elle, grosse aura été sa surprise, quand une fois en haut elle s'est rendue compte que son ami n'y était pas. Au fait, dit-elle, c'était un plan que ces deux maçons avaient longtemps et soigneusement médité, mûri et mis en œuvre ce jour. Quelques secondes après que la jeune aide-ménagère ait commencé monter les escaliers, les deux maçons se sont précipités sur elle en haut. Leur intention était très claire : ils ne voyaient autre chose que de passer à l'acte. Alors surviendra

l'inévitable. Malgré son refus catégorique, les deux maçons béninois parviennent à entretenir avec elle une relation sexuelle violant ainsi son intimité.

Une fois leur libido satisfaite, ils laissent leur proie par terre pour ensuite vider les lieux. La pauvre F.G n'était pas au bout de sa peine, car au moment même où elle se tordait de cette douleur indigne, le gardien du chantier qui était de retour d'une commission s'approcha d'elle. En faux "bon" samaritain, ce dernier a fait semblant de compatir à sa douleur et lui proposa de prendre refuge dans sa chambre. Erreur ! Elle n'aurait pas dû accepter cette générosité de cet autre béninois animé des mêmes intentions que ses frères.

A son tour, ce dernier profita de la situation pour la violer pendant toute la nuit et en menaçant de la tuer si elle osait ouvrir la bouche pour le dénoncer. Si on ne peut pas tout prévoir dans la vie, l'intensité de la douleur émotionnelle de F.G va la pousser à se rendre au Commissariat de police du 7ème Arrondissement pour étaler son cauchemar.

Aussitôt l'audition faite, le Commissaire Alfousseyni Ag Souleymane instruit illico à sa Brigade de Recherches d'ouvrir une enquête qui a permis d'interpeller les trois accusés. Au moment nous mettions sous presse cette information, les trois violeurs étaient dans les locaux du 7ème Arrondissement dans l'attente de leur sort qui sera déterminé par le Parquet du Tribunal de la Grande Instance de la Commune VI.

■ Par Mariam SISSOKO





Les FERDI écrivent à IBK : “Les Maliens ne vous font plus confiance”

Le jeudi 28 mai dernier, les FERDI (Forces vives Engagées Résolument pour la Démission d'IBK) ont adressé une lettre au président IBK. Occasion pour cette association d'interpeller le président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta, sur certains maux qui minent le pays. Dans cette lettre, ce nouveau mouvement exige sa démission pure et simple.

Mais où vas le Mali ? La question s'impose, car, plus que jamais, les appels à la démission du président IBK se multiplient. Aussi, un nouveau mouvement dénommé FERDI (BIPREM et association partenaires) exige la démission du président dans une lettre. Dans ce courrier, le mouvement ne porte pas de gant pour fustiger la gouvernance actuelle. Les griefs tenus contre IBK portent entre autres sur la gestion scandaleuse de l'argent public : « Le détournement de centaines de milliards de F CFA lors des achats de l'avion présidentiel, des équipements militaires, des engrais frelatés, l'acquisition frauduleuse des 1000 tracteurs... L'impunité érigée en mode de

gouvernance... En cette année 2020, malheureusement, force est de constater, Monsieur le Président, que la grave et continuelle détérioration de votre gestion économique, sociale, culturelle, éducationnelle, politique, a mis notre pays en danger de disparition sur l'arène des nations et pour causes : Des centaines de milliards de F CFA au début de votre régime (2013-2014), les détournements de fonds publics se chiffrent maintenant à plus d'un milliard de milliards de F CFA. Dans cette mouvance, une loi d'orientation et de programmation militaire, votée par l'Assemblée Nationale du Mali, a accordée à l'armée malienne la faramineuse somme de 1 230 563 972 349 Milliards F CFA sur une période de cinq ans (2015-2019). A ce jour, l'armée malienne est dépourvue de moyens aériens, d'armes de guerre adéquates, d'eau, de nourriture et perd régulièrement des hommes par centaines à travers le pays. Cet argent a donc fait l'objet d'un détournement à grande échelle et sans aucune interpellation. Sur la base des rapports du BVG relatifs à l'achat de l'avion pré-

sidentiel et des équipements militaires, une plainte pour détournement de deniers publics qui avait été déposée le 07 Juin 2018 auprès du doyen des juges d'instruction du Tribunal de Grande Instance de la Commune III par le Biprem Fasoko, contre 4 Ministres et un Conseiller à la Présidence (Messieurs Soumeylou Boubeye Maiga, Mme Boiré Fily Sissoko, Moustapha Ben Barka, Mahamadou Camara, Sidi Mohamed Kagnassy), est restée sans suite ».

En outre, les FERDI dénoncent l'insécurité généralisée sur l'ensemble du territoire : « braquage, tuerie de civils, enlèvement des candidats dont du chef de fil de l'opposition ». Les FERDI s'offusquent également des arrestations arbitraires et des actes d'intimidations (Clément Dembélé, Nouhoum Sarr). Le mouvement s'insurge aussi contre la situation actuelle de l'école : « le peuple malien ne supporte plus de voir ses enfants errer dans les rues depuis des mois, faute d'écoles ouvertes, consécutives au fait de non-respect des engagements signés par votre gouvernement avec les enseignants... ».

Ainsi, face à tous ces manquements graves liés à votre gouvernance, le BIPREM-FASOKO et association partenaires érigés en FERDI exigent : « la démission du président IBK et la dissolution de l'Assemblée Nationale de la « honte », conclut la missive.

■ **Mémé Sanogo**

Kidal : Quand l'Etat malien feint d'ignorer les vraies causes du blocage



La théâtralisation continue au sommet de l'Etat malien pendant que des voix s'élèvent de plus en plus pour demander la démission du Président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta ! En effet, le 27 mai dernier, le gouvernement du Mali, par le biais du ministre de la Communication, chargé des Relations avec les Institutions de la République, Porte-parole du gouvernement (si parole il y a encore à porter par ce régime), s'indignait du fait que « la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA), s'arroge des actes régaliens de l'État en violation flagrante des termes de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale, issu du processus d'Alger ».

Des « actes antirépublicains » qui vont d'« une prétendue grâce accordée à des détenus, à la délivrance d'autorisations de déplacement sur des sites d'orpillage » en passant par « le

refus de recevoir les médecins en charge de la lutte contre la maladie à Coronavirus et les nombreux obstacles érigés contre la présence de l'Armée nationale reconstituée ». Des actes qu'il condamne pour ensuite inviter « les acteurs du processus de paix à privilégier les mécanismes et procédures, prévus par l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale... ». Apparemment, le régime IBK peine à se défaire de sa manie de toujours prendre le peuple pour « mouton », excusez-nous le terme ! En effet, l'essentiel des maux dont souffrent aujourd'hui les maliens vient justement du machin qu'on a appelé « Accord pour la paix et réconciliation issu du processus d'Alger ». Un accord taillé sur mesure pour faire plaisir à une minorité, concocté et signé avec une autodérision des plus déconcertantes par le Président IBK, et ce, malgré les mises en garde de nombre d'ac-

teurs de la classe politique et de la société civile.

Ceux-ci voyaient en effet ce qui allait advenir avec un tel papier signé pour juste préserver son fauteuil. La réalité est là, et elle n'a pas changé depuis avril 2014 suite à la visite du Premier ministre de l'époque à Kidal, qui aura vu l'Administration et les symboles de l'Etat fuir cette partie du territoire national. Malgré les leurres et les petits arrangements, la situation reste la même : l'Etat malien n'est pas le bienvenu à Kidal ! Qui avait déjà soustrait l'accord d'Alger des sujets de discussion du soi-disant Dialogue National Inclusif, et qui avait dit que ses clauses allaient faire objet d'une discussion entre les parties ? Quid du redéploiement effectif de la nouvelle armée nationale reconstituée (une insulte faite à l'Etat du Mali et à son armée) ?

Pourquoi s'étonner dès lors que Bilal Ag Acherif gracie des prisonniers ou refuse que les autres bataillons de l'armée entrent à Kidal ? N'a-t-on pas accepté que la nouvelle armée reconstituée soit composée à 80% de ressortissants de l'Azawad ainsi qu'au niveau des postes de commandement ? N'a-t-on pas accepté de laisser à la CMA le soin de définir elle-même la liste de ses combattants et de déterminer leur grade dans le cadre de leur intégration dans l'armée reconstituée ?

N'a-t-on pas accepté de déterminer un quota à affecter à l'Azawad pour les départements de souveraineté, les grands services de l'État, les représentations diplomatiques et les organisations internationales ? N'a-t-on pas accepté d'affecter un fonds spécial pour l'Azawad sur le budget de l'État à hauteur de 40% sur une période de 20 ans en vue de résorber un retard de plus de 50 ans ? Quid de tous ces arsenaux de guerre avec lesquels les différentes composantes de la CMA narguaient dernièrement le peuple malien lors de leurs différents congrès tenus dans la ville de Kidal ?

Des questions comme cela, on peut passer toute une journée à les poser ! Alors qui est finalement fautif entre l'Etat malien et la CMA ? Le débat reste ouvert.

■ Yama Diallo

Coup de tonnerre : La démission du président du parti RPM, Dr Bocari TRETA ?



Trop c'est trop, trahison, violation des textes du parti au profit d'un clan. Selon plusieurs proches de Dr Bocari Tréta, actuel président du parti au pouvoir et de Ensemble Pour le Mali (EPM), serait déterminé à quitter le parti des tisserands avec plusieurs d'autres. La même source nous affirme que cette décision de démission ne serait qu'une question de jour. La situation que subisse

le parti n'est cachée à personne au Mali. À celui qui voit récemment la désignation du candidat du parti au perchoir et l'élection du PAN. En tout cas, la source nous informe que tout est fin prêt et le peuple saura le reste dans les jours à venir. À suivre !

■ SOURCE : DICKO NEWS

PLANET

A base d'eau Supermont
et de sucre Naturel

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Le moribayassa : Une danse de l'espoir retrouvé s'étirole

Le moribayassa, un rituel séculaire Africain connaît de nos jours une suppression sur le radar de la culture africaine. Sous la pression de plusieurs facteurs sociaux et politiques, cette pratique disparaît. C'est pourtant là un processus de socialisation qui a toute sa place dans notre société et qu'il nous faut préserver à tout prix.

Le moribayassa est une danse traditionnelle exercée par la femme en vue de se tirer d'une situation embarrassante à travers un serment solennel. Cette pratique ayant servi les hommes pendant plusieurs années tend vers sa disparition dans l'espace et dans le temps. C'était une tradition qui recouvrait des espoirs perdus. Autrement dit, elle redonnait à la femme une raison de vivre de nouveau. Cependant, ce rituel, qui peine à faire face aux bouleversements sociaux, s'estompé peu à peu. Il s'escamote sous la pulsion du nouveau monde. « Au regard du désintéressement de la nouvelle génération, la moribayassa s'éclipse progressivement », explique Kawelo Togola,

Professeur à l'Université de Bamako. En effet, l'évolution de la société a considérablement joué sur la diffusion de la pratique de moribayassa. Une pratique jadis inhérente aux sociétés maliennes entre autres du sud du pays tel que Warabugu, Kolokani, Bougouni, même dans le district de Bamako. Aujourd'hui prise dans le piège du développement et de la globalisation, la culture est dépourvue de valeur à relayer un progrès. « Les citoyens n'ont aucune idée de la valeur des traditions », a affirmé Tiémoko Sacko membre de l'Association « Maaya-blôn ». Aussi exhorte-t-il la jeunesse de s'intéresser à leur culture. En dépit de ces facteurs ci-dessus, le rituel

n'est pas inscrit dans la liste des patrimoines culturels du pays. Ce qui est critiqué par certains hommes de culture. Une initiative soutenue par l'UNESCO et le Ministère de la Culture pour recenser les cultures qui ont une importance inestimable aux yeux du groupe d'appartenance. Siratigui Sogoba, Professeur à l'Université de Bamako clarifie que « cette pratique culturelle n'est pas encore enregistrée dans la liste des patrimoines du pays ». Si certaines cultures africaines locales sont inscrites dans l'inventaire du Ministère de la Culture, il serait tant d'immortaliser l'origine des autres existences. La culture est notre tout ! Quoique des efforts de sensibilisations aient été entrepris par des diffusions audiovisuelles de terroir, tout cela semble insuffisant dans la mesure où les gens ne le prennent pas comme un moment de réconciliation avec leur passé. « Il faut rappeler à la raison qu'elle vienne d'une histoire ancienne », disait Sira-Missa Doumbia, le président de l'Association de « Maaya-blôn ».

■ Ibrahim Sanogo



Dr Boureima Touré, Professeur d'Anthropologie à la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation à propos du moribayassa : “Notre culture est notre patrimoine, composé d'élément matériel et immatériel”

Moribayassa, une culture africaine, la danse de folle, exprimait un rapport entre la nature et l'homme dans les temps anciens. Pour en savoir plus, nous sommes allés à la rencontre de Dr Boureima Touré, Professeur d'Anthropologie à la Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation. Dans une démarche scientifique, il nous explique tous les contours de ce pan important de notre culture.



Selon vous, qu'est-ce que le moribayassa ?

Dr Boureima Touré : Le moribayassa est un son et une danse particulière qui conduit une personne, après la réalisation d'un vœu émis, en guise de reconnaissance, de s'habiller en haillon, un habillement genre ludique, avec lequel elle dansera la chanson rythmée avec son serment. La modalité de danse dépend des aires culturelles, et également de la trajectoire à parcourir. Faire la danse devient un signe de témoignage et de reconnaissance envers les mânes (général de la nature) de leur aide.

D'où tire-t-il son origine ?

Dr. B.T: Je ne peux déterminer avec précision l'origine de cette tradition. En effet, elle peut s'inscrire dans deux tendances différentes. Premièrement, un contrat social dont l'objectif est de pallier l'angoisse sociale en maintenant la cohésion des habitants par un rituel qui confortera leur peine. La seconde constitue un emprunt culturel, une technique développée en Anthropologie culturelle. L'emprunt est la diffusion d'un élément culturel d'un espace géographique à une autre dans la nécessité. Tous deux sont au bénéfice de doute d'autant plus que je n'ai pas fait une étude opérationnelle concrète sur le sujet, une investigation proprement scientifique. Par rapport à mes connaissances empiriques, et l'observation de certaine expérience en fait, le rituel est enraciné dans la logique de l'univers culturel ouest-africain.

Comment se fait la danse ?

Dr. B.T: La danse se présente comme une sorte de danse de folle où les pas ne se suivent pas soigneusement, elle demande plus d'énergie et d'agilité. Elle fait le tour du village accompagnée par une foule qui chante derrière.

Pourquoi il est exclusivement réservé aux femmes ?

Dr. B.T : De toutes les expériences dont j'ai été témoin, ce rituel s'exécute par les femmes. Malgré que la vie ne soit pas toujours ce qu'on souhaite, la plupart des malaises sociales touchent les femmes. La pionnière de la famille, l'inquiétude, le ressentiment, l'angoisse sont inhérents à son contexte de vie.

Si sa pratique implique la réalisation d'un vœu émis, quel sort est réservé à celle qui n'honore pas à son engagement ?

Dr. B.T : Comme beaucoup d'engagements contractés auprès des ancêtres dans le lieu sacré, la personne doit s'attendre à des malheurs. Certains peuvent être équivalents au vœu réalisé, voire pire. Le respect de sa parole est un principe imminent de la spiritualité.

Est-ce un pacte démoniaque ?

Dr. B.T : Il faut se placer dans un contexte purement africain pour comprendre la vision africaine au détriment de la vision européenne. De ce fait, cette dénotation me paraît mal employée. Le concept de démon s'inscrit dans la culture occidentale ; nous sommes dans une dynamique de culture différente. Solliciter l'aide du génie de la nature pour la traversée d'un moment difficile fait partie de notre vie. C'est une logique culturelle qui dérivée de la nature des choses. Notre culture est notre patrimoine,

composé d'éléments matériels et immatériels. Qualifier ce rituel en une forme d'activité malfélique est de méconnaître sa vraie fonction dans la cohésion sociale. Chaque société africaine est structurée autour d'éléments culturels indispensables pour le maintien de l'ordre.

Que pensez-vous de cette pratique dans ce monde en parfaite mutation sociale ?

Dr. B.T : Ce que je déplore aujourd'hui, c'est la déculturation des milieux africains. L'acculturation est un phénomène courant de nos jours, et chacun perd de vue les sources de son histoire au profit du mirage diffusé par les blancs. Ces habitudes incorporées à changer catégoriquement le mode de penser, d'agir, et de sentir en africain. Cette nouvelle tendance fait que nous ne comprenons pas ce que nous sommes en réalité. Et c'est cela le plus décevant. Au milieu de ce renversement socioculturel, la pratique rituelle perd peu à peu en fréquence d'utilisation. Je reste persuadé qu'à ce rythme, nos rituels disparaîtront pour de bon.

Que pensez-vous de la position de la

jeune génération face à cette réalité ?

Dr. B.T : A vrai dire, la jeunesse intellectuelle ne conçoit pas l'intérêt de notre culture. Ayant reçu une éducation préforme, les jeunes concèdent une image d'inutilité à leur patrimoine culturel. Une illusion habilement plantée dans leur esprit comme le moyen optimal à pourvoir une existence humaine. La culture est le fondement de l'identité individuelle et sociale d'une société. Par ailleurs, il faut reconnaître que plusieurs initiatives ont été entreprises par la jeunesse pour la restauration, la sauvegarde, la revalorisation et la promotion de nos patrimoines culturels matériels et immatériels. Ces produits de la société ont compris les véritables enjeux de la perte de leur repère social. Je dirais c'est ça leur mission historique. Chaque jeunesse découvre sa mission historique... Ou bien elle l'accomplisse, ou bien elle la trahisse. Ces jeunes représentent un tiers de la population nationale.

■ **Propos recueillis par Ibrahim Sanogo**

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

Sidya sur les accusations de Alpha Condé : « Il n'y a aucun putsch à l'horizon... »

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire Jeune Afrique, le président Alpha Condé a évoqué la situation sociopolitique nationale. Il a profité de l'occasion pour charger le Front national pour la défense de la Constitution (Fn/dc) et les anciens Premiers ministres, passés aujourd'hui à l'opposition. Ce qui lui a valu un « droit de réponse » ce lundi 1er juin de la part du président de l'Union des forces républicaines (Ufr) sur les ondes de Espace FM via l'émission "Les Grandes Gueules". Sidya Touré précise d'abord aux chroniqueurs de cette émission que le président de la République n'a pas accordé une interview à nos confrères du journal panafricain mais plutôt « un publiereportage ». Dans l'émission des GG d'Espace Fm, Sidya Touré comme à son habitude, a répondu avec ironie au Chef de l'Etat. Pour asseoir sa conviction, l'ancien Premier ministre guinéen fait remarquer qu'aucune question brûlante de l'heure n'a été abordée par le magazine. Il cite en exemple les récentes violences meurtrières

de Coyah et de Dubréka qui ont fait officiellement 7 morts. Selon lui, les réalités de la Guinée ne figurent pas dans cette interview. Quant aux accusations portées contre le Fn/dc qui mènerait des « activités subversives pour une insurrection populaire », Sidya Touré réplique : « vous pensez que parce que les gens manifestent, ils vont prendre le pouvoir ? Nous étions dans une manifestation contre le référendum. Ce n'est pas la première fois que nous manifestons ici. Alpha et nous-mêmes avons fait cela plusieurs fois. (...) C'est une manifestation contre ce qui était en train de se faire à savoir un troisième mandat alors que la constitution de 2010 ne le permettait pas », tempère l'opposant. Plus loin, Sidya Touré précise : « il n'y a aucun putsch à l'horizon. Nous avons demandé des choses très claires à savoir qu'on ne pouvait pas aller aux élections avec un fichier où vous avez 8 millions 700 mille Guinéens alors que nous savons qu'il ne peut pas dépasser les 4 millions et demi ou 5 millions d'électeurs. »

Et d'ajouter : « une fois qu'ils ont décidé de retirer les 2 400 000, nous avons voulu réintégrer le système » pour donner un caractère inclusif aux élections mais « ils ont dit non. Tout le monde a reconnu que c'étaient des élections non inclusives. L'Union africaine, la CEDEAO, les Nations-Unies, le Département américain et l'UE ont clairement signifié qu'elles n'étaient pas d'accord qu'on aille à des élections non inclusives. Mais si vous faites quelque chose qui est contraire aux normes habituelles, c'est normal que les gens ne soient pas d'accord avec vous. Donc ce qu'on a fait, ce ne sont pas des élections parce que ce n'est reconnu par personne. »

En clair, indique Sidya Touré : « nous (opposants), nous ne sommes pas pour un 3e mandat et nous représentons, je vous assure, plus de 70% de la population. »

En ce qui concerne les élections présidentielles, l'opposant au régime d'Alpha Condé ne passe pas par le dos de la cuiller : « nous avons une position qui est la position du Fn/dc. Et nous ne pensons pas que les élections peuvent être reportées. Il y aura des élections en 2020, pour nous, sans Alpha Condé. »

Enfin, il dira que « la condition d'un dialogue, c'est la remise à zéro de la Constitution nouvelle et des élections législatives » dont le vote a eu lieu le 22 mars dernier.



Secret de palais : l'affaire des 43 milliards qui maintient Kpatcha Gnassingbé en prison

Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé sont désormais presque libres. La chambre d'appel de la Cour pénale internationale a rendu jeudi en fin d'après-midi, une décision attendue depuis plusieurs mois. Elle lève en partie les conditions imposées à leur libération. Pour bien comprendre cette décision, RFI vous propose l'éclairage de sa correspondante à La Haye, Stéphanie Maupas, qui est aussi l'auteur du « Joker des puissants : le grand roman de la Cour pénale internationale ».



Lénédit ! Qui pouvait parier au Togo que, onze ans après le coup de Pâques le cas Kpatcha Gnassingbé serait relégué au second rang ? Qui pouvait miser que, Faure Gnassingbé coulerait de beaux jours et brassant mandat sur mandat quand son demi-frère en prison prend un physique d'hippopotame ? Qui pouvait lever le petit doigt et dire que, les fans de plus kabyè des kabyè dans la Kozah le renieront avant le lever du jour ?

Pourtant sous nos yeux, il se passe ce drame shakespearien version togolaise. Ici, celui qui dégaîne le premier meurt. Non seulement Faure l'a compris mais aussi tous les caciques et généraux qui ont « mélangés » les enfants de feu Gnassingbé.

Pêle-mêle, on a avancé les soutiens extérieurs du colosse et député et sa fortune immensément immense pour finir par retenir la rondelle somme de (67 millions d'euros). Ces

comptes, les « hommes » de Faure Gnassingbé auraient retrouvés dans divers comptes à travers le monde. Pour se donner conscience qu'il est dans le droit chemin, un proche de Faure Gnassingbé balance la nouvelle à Lynxtogo.info.

Fausse ou vraie, le néophyte sen tape ! Il s'agit d'aider à faire du mal à un ennemi de son patron : « 67 millions d'Euros, c'est la partie émergée de l'iceberg » de la fortune de Kpatcha lance-t-il.

Des économistes que nous avons approchés, nous ont parfois trouvés de « petits ignorants » à l'économie. « On ne dépose pas facilement des millions en devise dans les banques comme on si était dans une cave à tontine » chantent tous !

Pourtant, Faure Gnassingbé qui connaît bien cette impossibilité préfère abonder dans le sens des menteurs autour de lui. Ruinant dé-

finitivement la libération de Kpatcha Gnassingbé avec le millier de prisonniers qui a connu la liberté suite à la pandémie du Covid 19 bien qu'il ait déjà purgé plus de la moitié de sa peine.

Si Kpatcha Gnassingbé sortait de prison par magnanimité de son bourreau ou pour avoir purgé toute sa peine, il devrait sûrement tirer des leçons de la vie. Entre autre, il apprendra que « Tout flatteur vit au dépend de celui qui l'écoute ».

Il apprendra que l'histoire de la Rome Antique n'a été truffée que de révolutions de palais. Il apprendra comme Winston Churchill qu'il y a bien en politique, l'ingratitude des peuples. Quant à Faure Gnassingbé qui pense qu'être autiste aux souffrances des autres signifie vivre éternellement, nous lui rappelons que, les cimetières aussi sont pleins d'hommes providentiels, indispensables....et

Coronavirus : En détails, le rapport sur la situation au Sénégal, ce lundi 1er juin 2020




Le Ministère de la Santé et de l'Action sociale a fait le point sur la situation actuelle du pays concernant l'épidémie du coronavirus. Sur 1820 tests effectués ce lundi 1er juin 2020, 94 sont revenus positifs.


Il s'agit de 84 cas contacts suivis par les services du ministère de la Santé et de 10 cas issus de la transmission communautaire. Ces derniers ont été détectés à Pikine (2), Rufisque (1), Yoff (1), Mermoz (1), Mbao (1), Parcelles Assainies (1), Touba (1), Medina (1) et Jaxay (1). Le ministère annonce également 57 nouvelles guérisons ce lundi.

14 patients sont actuellement en réanimation et pris en charge dans les services de réanimation.

A ce jour, le Sénégal compte 3739 patients qui ont été testés positifs au coronavirus dont 1858 guéris, 42 décédés, 1 évacué (finalement décédé) et 1838 actuellement sous traitement.



REPUBLIQUE DU SENEGAL
« Un Peuple, Une Vie, Une Foi »



Ministère de la Santé
et de l'Action sociale

Dakar, le 01/06/2020

PANDEMIE COVID 19 / SENEGAL
COMMUNIQUE 92

Ce Lundi 01 Juin 2020, le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale a reçu les résultats des examens virologiques ci-après :

Sur 1820 tests réalisés, 94 sont revenus positifs, soit un taux de positivité de 5,15%.


Les cas positifs sont répartis comme suit :

- **84 cas contacts** suivis par nos services ;
- **10 cas issus de la transmission communautaire** répartis entre : Pikine (02), Rufisque (01), Yoff (01), Mermoz (01), MBao (01), Parcelles Assainies (01), Touba (01), Médina (01) et Jaxaay (01).

- ✓ **57 patients hospitalisés ont été contrôlés négatifs et déclarés guéris.**
- ✓ **14 cas graves** sont pris en charge dans les services de réanimation.
- ✓ **L'état de santé des autres patients hospitalisés est stable.**

A ce jour, 3739 cas ont été déclarés positifs dont 1858 guéris, 42 décédés, et donc 1838 sous traitement.

Le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale exhorte les populations à se mobiliser davantage au sein de nos communautés, pour un respect strict des mesures de prévention individuelle et collective.



Mercato : Accord trouvé pour Kalidou Koulibaly !

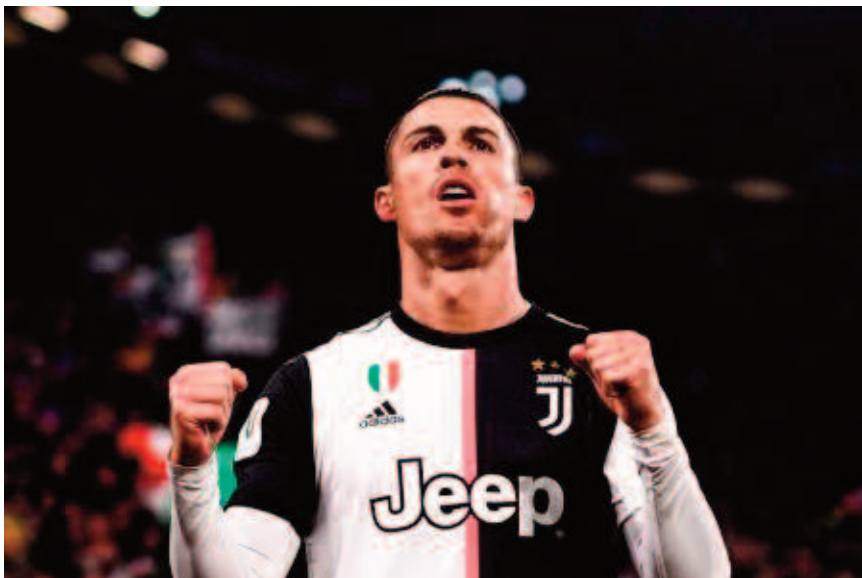
Liverpool serait sur le point de boucler l'arrivée de Kalidou Koulibaly. L'offre du club anglais faite au club italien pour le défenseur sénégalais aurait été acceptée. Selon des informations rapportées par le Corriere del Mezzo Giono le Napoli aurait accepté une offre de la part de Liverpool pour le défenseur sénégalais, Kalidou Koulibaly. Celle-ci serait d'un montant d'environ 75 millions d'euros. Cela fait plusieurs mois que les Reds convoitent le défenseur napolitain. 60 millions d'euros, plus Origi, qui est sous contrat pour quatre années de plus, semble une offre très

généreuse, si elle s'avère correcte. Koulibaly était sans doute le meilleur joueur sur le terrain lors de la défaite de Liverpool 2-0 en Ligue des champions contre les Italiens en septembre et Klopp ne peut manquer d'avoir été impressionné. Naples insisterait pour obtenir près de 100 millions d'euros pour son précieux défenseur, mais la presse italienne pense qu'une offre de 75 millions d'euros serait suffisante pour conclure l'accord.

■ S.B.



Sport : le virage de l'après COVID-19 a bien été entamé dans l'Europe footballistique



A la suite de l'Allemagne, trois autres grands championnats ont officialisé leur retour (la Premier League, la Série A et la Liga). Avec la reprise de la Bundesliga allemande le 22 mai, dans un pays qui a été moins touché

par le coronavirus que les autres pays abritant les plus grandes compétitions nationales en Europe, tous les yeux étaient rivés vers l'Allemagne pour éventuellement lui emboîter au cas où l'initiative s'avérait moins risquée. Et il semble que le constat chez les observateurs

de la Bundesliga, depuis les autres championnats, est plutôt positif.

En effet trois d'entre eux viennent d'officialiser leur retour pour le mois de juin pour, enfin, finir cette saison 2019-2020. Il s'agit de la Premier League anglaise, dont les principaux responsables ont réussi à se mettre d'accord pour disputer les 9 journées restantes à partir du 17 juin et avant le 1er août prochain afin d'éviter d'énormes pertes financières. Ils pourront également établir un classement final à l'issue de la saison pour éviter d'autres problèmes avec les différents clubs. Mais, c'est la Liga espagnole, la première, qui va prendre le train allemand en marche à partir du 11 juin, selon le communiqué du conseil supérieur des sports. Les espagnoles espèrent jouer les 11 journées qui restent entre le 11 juin et le 12 juillet. L'autre grande compétition qui fera son retour, pour le reste de la saison 2019-2020, est le Calcio italien qui a encore 12 journées et quelques matchs en retard à disputer. Selon les responsables du football italien, les clubs ont voté à l'unanimité en faveur d'une reprise du championnat et les autres compétitions nationales. Ainsi, c'est à partir du 20 juin que le foot reprendra ses droits sur les pelouses italiennes.

À noter pour le moment, il est prévu que les rencontres se jouent dans des stades vides comme en Allemagne.

■ S.Guindo, stagiaire



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous pourriez abandonner facilement, si vous vous écoutiez, seulement, quelque chose vous dit, que vous ne devez pas lâcher. Vos supérieurs vantent vos mérites. Prendre leurs compliments comme un vrai booster devrait flatter votre ego !

Le climat est propice à une nette amélioration financière. Vous commencez enfin à voir le bout du tunnel, dans un coin de votre tête, les nouveaux projets s'invitent. On peut dire que vous avez de la suite dans les idées, cher Bélier !



Taureau (20 avril - 19 mai)

La situation est difficile, votre humeur perturbe les relations professionnelles. Des imprévus risquent de venir vous contrarier fortement, et votre réaction pourrait s'avérer démesurée. Modérez vos ardeurs au maximum, au risque de surprendre vos collègues !

Prudence, des excès en tout genre risquent de se produire ! Le mauvais aspect Lune/Jupiter vous amène beaucoup d'insouciance, et vous pousse à commettre de folles dépenses. Reprenez vite le contrôle, vous risquez un appel de votre banquier !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous progresserez avec assurance dans votre vie professionnelle. Votre autorité, dopée par Mars en Verseau, deviendra naturelle et sera votre meilleure alliée. Vos idées auront des suffrages et vous n'aurez aucun mal à vous rallier les bonnes volontés.

Depuis un secteur astral en charge de votre argent, Jupiter confortera cet équilibre financier auquel vous aspirerez. Certes, vous ne serez pas en mesure de tout régler, mais vos initiatives engagées dans cette optique commenceront à porter leurs fruits.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Dans la vie professionnelle, ça bouge aujourd'hui. Des turbulences sont annoncées, de quoi vous donner le tournis. Entre nouvelles propositions de travail, possibilité de changement de poste et revalorisation du salaire, il s'en passe des choses !

Vous avez sûrement des objectifs financiers ambitieux, seulement vous avez encore de la difficulté à trouver des appuis, pas de panique, cher Cancer, tout vient à point à qui sait attendre. Votre jour de gloire va forcément arriver !



Lion (22 juillet - 23 août)

Dans la vie professionnelle, ça bouge aujourd'hui. Des turbulences sont annoncées, de quoi vous donner le tournis. Entre nouvelles propositions de travail, possibilité de changement de poste et revalorisation du salaire, il s'en passe des choses !

Vous avez sûrement des objectifs financiers ambitieux, seulement vous avez encore de la difficulté à trouver des appuis, pas de panique, cher Cancer, tout vient à point à qui sait attendre. Votre jour de gloire va forcément arriver !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous pourriez voir vos desseins professionnels qui tardent à se réaliser, voire même être annulés. Mais heureusement, vous regorgez d'idées et repartez sur d'autres projets qui vous tiennent à coeur, et proposez vos ébauches, qui séduisent, comme toujours.

Attention, les excès en tout genre sont là ! Et les dépenses ne font pas exception. Vous, si économe, avez tendance aujourd'hui à ne pas compter, alors soyez prudent et restez terre-à-terre ! Ne vous lancez pas dans de folles aventures monétaires !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous aurez du travail par-dessus la tête et des échéances difficiles à tenir. En plus, vos appuis manqueront de fiabilité et les conflits à gérer s'accumuleront. Il n'y aura rien d'insurmontable, malgré tout. Concentrez-vous sur ce qui avancera.

Pluton au carré de votre signe vous conseillera d'être rigoureux. Pointez vos relevés de comptes, vérifiez que vous êtes à jour dans toutes vos factures, revoquez à la baisse certains postes de dépenses. Il sera temps de modifier certaines de vos dispositions.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Un changement professionnel s'annonce. Vous avez l'occasion de pouvoir vous épanouir dans un secteur que vous avez choisi tout en gardant du temps pour vous et pour vos activités extra-professionnelles. Vous pouvez opter pour le télétravail.

Cher natif, vous n'avez pas d'autres options, que celle de prendre en main vos finances. Vous ne pourrez pas dire que vous n'étiez pas prévenu. Si vous attendez qu'un bon plan ou une rentrée d'argent vous tombe dessus, ce n'est pas pour aujourd'hui.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Une avancée considérable vous donne l'occasion de faire de nouveaux projets professionnels. Vous pourriez recevoir une augmentation de salaire en récompense de tous les efforts que vous avez fournis ces dernières semaines. On vous fait confiance.

De nouveaux projets prometteurs pourraient vous faire gagner beaucoup d'argent. On vous contacte pour mettre en place un plan de financement. Votre envie de partir à la conquête de pistes encore inexplorées éveille votre curiosité.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre ténacité et votre sérieux portent leurs fruits, vous excellez professionnellement ! Les relations avec vos collègues sont parfaites, la confiance et le respect sont bien présents, votre loyauté et votre sincérité sont appréciées. Un sans faute !

L'attention est requise aujourd'hui concernant vos finances ! Jupiter n'aide pas aux économies ni aux restrictions, bien au contraire ! Vous êtes tenté de dépenser plus que vous ne voudriez, gare aux excès ! Soyez vigilant avec votre porte-monnaie.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Au travail, autant vous dire ou plutôt annoncer à vos collègues qu'on ne vous verra pas souvent lever le nez de vos dossiers. Travailleur infatigable et déterminé à tout boucler avant la fin de la journée, il sera difficile de communiquer avec vous.

Mercury dans votre secteur argent vous fera souffrir en compliquant le déroulement de vos démarches financières. Vous n'aurez pas de réponses à vos demandes et lorsque vous en recevrez une, votre interlocuteur n'aura pas les compétences pour vous guider.



Poisson (19 février - 21 mars)

Une belle concentration vous permet de finaliser un projet. Même si vous n'êtes pas très à l'aise avec les compliments, votre hiérarchie vous félicite. Vous avez envie d'exploiter votre sens créatif, alors, faites-vous plaisir, cher Poissons.

Vous profitez des conseils et de la bienveillance de vos proches, vous êtes à jour, vous vous acquittez de vos obligations, vous épargnez, tout vous semble facile. Vous avez l'opportunité et l'avantage d'améliorer considérablement vos revenus.

Promo Box Wifi 4G



Jusqu'à 32 appareils
connectés en simultané

15 Go
offerts



-50%
sur les frais de
la Box



Jusqu' au 31 mai 2020

De l' Internet très haut débit à domicile à partir de **9 500 FCFA/mois**
avec des forfaits allant **jusqu'à 100 Go***

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official